



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018**

L'an deux mil dix huit, le treize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manneville-sur-Risle, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Isabelle DUONG, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : DUONG Maire, LAMY, JOSQUIN, ROUXEL Adjoint, LACHEVRE, BIERRY, GIMBERT, PICHON, GAGNANT, BERTOIS, DEMARCY, Conseillers Municipaux.

Absents mais représentés par pouvoir :

Madame Carole ROGERS donne pouvoir à Madame Isabelle DUONG

Madame Florence DOHER donne pouvoir à Madame Florence ROUXEL

Monsieur Patrick NUTTENS donne pouvoir à Madame Marie-Laure GIMBERT

Absent excusé : Monsieur René CARLIER

Mission maîtrise d'œuvre sécurisation falaise

Suite aux conclusions favorables de la commission travaux sur le besoin d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de nouveaux travaux de sécurisation de la falaise route de Rouen, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier celle-ci à la société ANTEAGROUP, experte en ce domaine très particulier, pour un montant T.T.C de 23 580 €.

Cette offre comprendra une inspection de la falaise et des rapports d'études qui définiront concrètement les travaux à entreprendre.

Madame le Maire propose que Monsieur le Sous-préfet soit convié ensuite à une présentation chiffrée de ces futurs travaux afin qu'un financement soit examiné par son service, notamment en sollicitant le fonds Barnier (fonds de prévention des risques naturels majeurs).

Avis sur création commune nouvelle "le Perrey"

Madame le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur le Préfet de l'Eure qui nous demande un avis sur la création de la commune nouvelle de "le Perrey" regroupant les communes de Fourmetot, Saint-Ouen-des-champs et Saint-Thurien à compter du 1er janvier 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette création et au rattachement de cette commune nouvelle à la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle.

Questions Diverses

Composition de la nouvelle commission de contrôle de la révision des listes électorales au 1er Janvier 2019

Les membres titulaires désignés sont :

Pour la liste de Madame Isabelle DUONG

Mesdames Christelle LACHEVRE, Marie-Laure GIMBERT, Monsieur Philippe BERTOIS, seront membres titulaires

Monsieur Patrick NUTTENS sera membre suppléant.
Pour la liste de Monsieur René GAGNANT
Monsieur René GAGNANT, Madame Nathalie BIERRY, seront membres titulaires.
Madame Nadine LEVIVIEN, sera membre suppléant.

Du fait de la création d'un répertoire électoral unique qui sera géré par l'Insee, le Maire décidera seul d'inscrire ou de radier un électeur.

Ensuite cette commission validera en séance publique ces listes.

P.L.U.i.H.

Madame le Maire informe le conseil municipal que la phase d'élaboration des plans de zonage des communes a pu largement progresser sous l'égide du cabinet GEOSTUDIO, maître d'œuvre désigné. La phase d'élaboration du règlement est en cours.

Madame le Maire rappelle l'importance d'une représentation communale dans le futur plan local d'urbanisme intercommunautaire.

Messieurs Hervé JOSQUIN Adjoint, René GAGNANT Conseiller Municipal et Madame Isabelle DUONG, Maire, vont participer aux réunions d'élaboration du règlement.

Chemin PERREY

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune de Saint-Mards-de-Blacarville a programmé pour fin 2019 un enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications avec le Siège sur le chemin Perrey, mitoyen avec la commune de Manneville-sur-Risle.

Le montant estimé des travaux est de 148 000 € TTC, la participation de la commune de St Mards de Blacarville s'élèvera à 45 750 €.

Madame le Maire demande au conseil municipal son aval pour qu'une convention de remboursement à la commune de Saint-Mards-de-Blacarville soit établie en fonction du nombre de maisons sur Manneville impacté par ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette participation financière et autorise Madame le Maire à signer tous documents permettant la réalisation de ces enfouissements.

Urbanisme

Madame le Maire donne le détail 2018 des déclarations d'urbanisme déposées et du coût significatif engendré pour l'instruction par le S.U.M.(service d'urbanisme mutualisé) de ces actes, la commune n'étant que service transmetteur :

Coût communal 2018 T.T.C.

37 certificats d'urbanisme	2 442 €
21 déclaration préalable	2 436 €
1 permis d'aménager	199 €
1 permis de démolir	133 €
5 permis de construire	830 €
	<hr/>
	6 040 €

Présentation coordinatrice du projet éducatif local

Madame le Maire présente Madame Océane COSTEY, recrutée depuis le 03 décembre dernier en tant que coordinatrice du P.E.L. local en charge de l'animation, des activités sportives, ludiques et culturelles sur un temps non complet de 11 heures par semaine. Madame Océane COSTEY est employée également au collège Louise Michel de Manneville-sur-Risle en tant qu'assistante pédagogique.

Madame Océane COSTEY sera le relais entre les associations, les parents, les enfants, l'école et la commune dans le cadre du projet éducatif local afin de développer, de créer des activités pour un public de 3 à 18 ans.

Projets investissements budget commune 2019

Dans le cadre de la préparation du budget communal pour 2019, Madame le Maire demande au conseil municipal de réfléchir aux investissements à prévoir pour l'année prochaine qui pourront peut être bénéficier de subventions par l'Etat au titre de la D.E.T.R. (dotation des équipements des territoires ruraux).

De ce fait, un schéma communal de défense incendie, est en cours d'élaboration afin d'inscrire de nouvelles réserves et points d'eau incendie par Monsieur Denis LAMY, Adjoint, en lien avec le S.D.I.S.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider cette opération.

Monsieur Hervé JOSQUIN, Adjoint, va réunir la commission travaux pour proposer des travaux d'essentage en ardoise sur le bâtiment mairie.

Prévention Risques de chutes "EQUILIBR' ET VOUS "

Madame Florence ROUXEL, Adjointe, rend compte au conseil municipal de la réunion à laquelle elle a assisté avec Madame le Maire. Cette réunion de sensibilisation sur la prévention des chutes à destination des habitants de la Communauté de Communes était organisée par la ville de Pont-Audemer avec l'association SIEL BLEU.

En France, ces chutes provoquent 9 000 décès par an.

A partir de 65 ans on compte 1 personne sur 4 qui chute

A partir de 85 ans c'est 8 personnes sur 10 qui tombent en se blessant.

Madame le Maire souligne l'importance de cette prévention.

Madame Florence ROUXEL, Adjointe, se propose d'organiser sur la commune une réunion de sensibilisation de prévention des chutes à destination des personnes âgées de la commune.

Collecte déchets jours fériés

Madame le Maire informe le conseil municipal que les collectes des déchets des lundis 24 et 31 décembre restent inchangés.

Les collectes des mardis mercredis jeudis et vendredis sur ces 2 semaines seront décalés à la journée suivante.

Gilets jaunes

Madame le Maire fait part au conseil municipal qu'un communiqué de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle à propos de la colère exprimée par les gilets jaunes a été adressé à Monsieur le Préfet et aux parlementaires.

Frelons asiatiques

Au vu de la multiplication et de la dangerosité des nids de frelons asiatiques, Monsieur René GAGNANT, Conseiller, propose qu'une convention communale soit établie avec des particuliers lors de la destruction payante de nids de frelons asiatiques afin d'aider financièrement ces personnes.

Madame Florence ROUXEL, Adjointe, va se renseigner sur les tarifs qui sont appliqués pour ces cas bien particuliers afin que le montant de l'aide soit validé lors du prochain conseil municipal.

La mairie conventionnerait avec des entreprises habilitées et choisies par la commune, une liste d'organismes sera alors communiquée aux habitants concernés.

Colis des Anciens

Pour l'obtention du colis des anciens, Madame le Maire rappelle qu'il faut être inscrit sur la liste électorale et avoir 65 ans. Ces critères ont été approuvés par le C.C.A.S.

Depuis quelques années déjà, beaucoup de communes choisissent entre le repas des anciens ou le colis de fin d'année du fait du coût financier important que cela représente pour une commune. Le choix de la commune de Manneville-sur-Risle, dans le cadre de sa politique d'action sociale, est de conserver le privilège de ces deux manifestations.

Conseil Municipal des Enfants

Monsieur Hervé JOSQUIN, Adjoint, informe le conseil municipal que la pose des panneaux sur le développement durable, demandé et conçu par le conseil municipal des Enfants, va être inaugurée le vendredi 21 décembre à 17 h 15.

Madame Roberte FRESTEL, Présidente du club de l'Amitié, informe le conseil municipal que la demande du conseil municipal des Enfants pour un après-midi jeux de société avec les anciens a été approuvée par le bureau.

Cette initiative se tiendra le mercredi 13 février de 14 h à 17 h.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 h 45. La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le jeudi 17 janvier 2019 à 18 h 30.


